

DECLARATION COMMUNE

pour accompagner la filière réseaux électriques dans la transition énergétique

En offrant l'accès à l'électricité à tous, en toutes circonstances et sur l'ensemble du territoire, les réseaux de distribution sont des infrastructures essentielles pour réussir la transition énergétique en France.

Pour cette raison, Enedis a placé la PPE 2019-2028 au cœur de son projet d'entreprise et prévoit d'investir 69 milliards d'euros sur les réseaux de distribution d'ici à 2035. Cet ambitieux programme industriel qui représente près de 4,3 milliards d'euros investis chaque année, permettra de raccorder quelques 67 GW d'énergies renouvelables et 12 millions de points de charge de véhicules électriques, tout en assurant la modernisation des infrastructures, pour un réseau de distribution concédé de qualité, performant et résilient. Avec la mise en œuvre du S3REnR, le réseau électrique pourra accueillir 6,4 GW d'EnR terrestres supplémentaires à l'horizon 2030 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 12,5 GW au total avec les installations en service ou en développement. Sur cette même Région Sud, la part des véhicules électriques et hybrides rechargeables représentera environ 50% du parc roulant contre moins de 2% aujourd'hui, soit 1,4 million de véhicules électriques qui devront bénéficier de solutions de recharge à cet horizon.

Un tel programme d'investissement va impliquer l'effort d'Enedis et de l'ensemble de ses fournisseurs, acteurs de la filière électrique et professionnels des travaux publics spécialisés dans les travaux de réseaux secs.

Dans ce domaine, ce sont près de 2 000 entreprises qui travaillent aux côtés d'Enedis et interviennent au quotidien pour des travaux de raccordements au réseau, ou pour la maintenance et la rénovation de quelques 1,4 millions de kilomètres de réseaux aériens ou souterrains, dont près de 56 188 km sur le territoire de la DR Provence Alpes du Sud. Ce sont ces mêmes entreprises qui partagent avec Enedis cette mission de service public en se mobilisant, en toutes circonstances, pour intervenir sur les ouvrages afin de réalimenter les clients lors des tempêtes ou lors d'évènements climatiques exceptionnels.

Pour accompagner la croissance des investissements d'Enedis et garantir l'engagement coordonné de l'ensemble de la filière de travaux de réseaux, la **Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)**, **Enedis** et le **Syndicat Régional des Entreprises de Réseau (SRER)** s'engagent à collaborer aux fins de favoriser le développement des compétences nécessaires à la réussite de la transition énergétique.

Plus précisément, elles déclarent vouloir mettre en commun leurs efforts dans trois domaines :

La Santé et la sécurité en visant zéro accident grave ou mortel dans toute la filière

Tous les acteurs de la filière sont animés par la même volonté de progresser ensemble dans la prévention des accidents dans un esprit de **partage, de confiance, de transparence et d'exigence**.

Il s'agit d'ancrer dans les pratiques et les comportements de tous une véritable culture de Prévention Sécurité et de vigilance partagée **dans l'objectif d'éradiquer les accidents graves et mortels**.

L'exigence de rigueur dans la préparation des chantiers et le respect des fondamentaux de sécurité sont les piliers de cet objectif, avec le respect scrupuleux des règles sanitaires. Il pourra prendre diverses formes concrètes (visites sécurité conjointes, analyses partagées d'accident ou d'évènement à haut potentiel de gravité, actions de prévention et de professionnalisation partagées, campagnes de communication...).

Il est rappelé à ce titre que le SERCE et les SRER sont signataires de la Charte Prévention Santé Sécurité d'Enedis. Cette chartre, portée par chaque dirigeant d'Enedis et chaque chef d'entreprise intervenante traduit la volonté commune de lutter contre les accidents graves et mortels.

L'attractivité des métiers de la filière réseaux électriques auprès des jeunes

Les métiers de réseaux sont indispensables à notre confort moderne et aux usages du quotidien.

Les monteurs de réseaux mettent en place les infrastructures permettant d'acheminer l'électricité jusqu'aux lieux de consommation (logement, bureaux, entreprises, etc.), du lancement du chantier jusqu'à la mise en service définitive des installations. Ils exercent leur activité à l'extérieur, notamment sur les réseaux, aériens ou souterrains. Garants du respect des consignes et des règles de sécurité, ils respectent les normes Qualité, Sécurité et Environnement (QSE).

Ces métiers nécessitent de la rigueur, afin de sécuriser les zones de travaux et de réaliser les opérations de câblages, les travaux sous tension, etc..., un goût pour le travail en extérieur, parfois en hauteur, une capacité à appréhender les risques et les paramètres de l'environnement. Les monteurs de réseaux sont à l'aise en équipe et font preuve d'une grande capacité d'adaptation pour faire face à des situations variées.

Toutes ces compétences, aptitudes et prérequis s'acquièrent dans le cadre d'une formation de niveau Infra-Bac, Bac ou post- Bac, par la voie scolaire ou de l'alternance, complétée par une expérience sur le terrain.

Enedis et les entreprises de réseaux secs constatent qu'il est de plus en plus difficile d'attirer les jeunes dans les métiers de réseaux et de les fidéliser. A date, 75 % des monteurs réseaux ont moins de 4 ans d'ancienneté dans le métier et la profession évalue ses besoins en recrutement à plus de 500 personnes par an.

La FRTP, le SRER et Enedis **mettront leurs efforts en commun pour faire connaître la palette des métiers de la filière et la rendre attractive pour les jeunes générations.** A cette fin, elles mettront en place des actions de communication (par tout canal adapté) afin de valoriser la contribution des métiers de réseaux à la transition énergétique et l'émergence d'un monde décarboné.

Le développement des compétences pour les monteurs aériens et aéro-souterrains

Les métiers de réseaux ont pâti ces dernières années du développement des réseaux quasi-exclusivement souterrains, et d'une activité dans le domaine des lignes aériennes orientée à la baisse.

Or, Enedis, qui exploite sur la DR Provence Alpes du Sud près de 9 500 kms de lignes aériennes moyenne et basse tension nues engage un programme de Maintien en Conditions Opérationnelles conséquent sur ce patrimoine. **D'ici à 2035, ce sont près de 2 000 km de liaisons HTA qui devront être renouvelés et 1 000 km de lignes BT qui devront être renouvelés.**

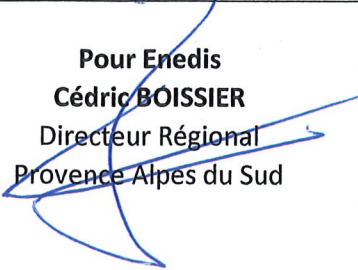


Enedis et les entreprises de réseaux secs constatent que **le nombre de monteurs de réseaux est insuffisant pour faire face à l'augmentation des investissements d'Enedis** et que les compétences de monteurs pour les réseaux électriques aériens notamment, deviennent de plus en plus rares. Dans ce contexte, l'ensemble de la filière souhaite se mobiliser pour renforcer sa capacité à former des opérateurs dans le domaine des réseaux aériens.

Enedis, la FRTP et le SRER s'engagent à évaluer les moyens de formation existants, et feront émerger si besoin, des nouveaux moyens de formations adaptés à la hauteur de l'enjeu. Elles étudieront l'opportunité de travailler avec le monde de l'éducation ou de la formation professionnelle, en vue de renforcer la filière, et aborderont le sujet de la compétence à la maille étendue « Enedis et entreprises prestataires », notamment pour ce qui concerne les métiers de monteurs réseaux.

La transition écologique est une formidable opportunité pour Enedis et l'ensemble des entreprises de réseaux électriques de renforcer une filière stratégique de plus en plus essentielle en raison de l'importance croissante de l'électricité en France.

Enedis, la FRTP et le SRER réaffirment, par la présente déclaration, leur ambition commune de renforcer la solidité et la pérennité de la filière de travaux de réseaux électriques au service de la transition énergétique.

A Aix en Provence, le 10 mars 2022

<p>Pour Enedis Cédric BOISSIER Directeur Régional Provence Alpes du Sud</p> 	<p>Pour la FRTP René BRAJA Président de la FRTP</p> 	<p>Pour le SRER Fabrice Michel Président du SRER</p> 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------